

Les dysfonctionnements de l'université algérienne sous la loupe

Hadjar appelle à unifier les diplômes universitaires

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3821 - Mercredi 16 mars 2016 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

Coup d'envoi de la 2^e édition de la foire de l'huile d'olive

Page 24

Pomme de terre

L'Algérie se prépare à l'exportation

Page 4

Poutine vote par avance pour Obama

Par Mohamed Habili

Vladimir Poutine a créé la surprise en donnant l'ordre à son ministre de la Défense de faire retirer la plus grande partie du dispositif militaire mis en place en Syrie au cours des six derniers mois, déploiement grâce auquel l'armée syrienne a renversé à son avantage le cours de la guerre. Il a pris soin de faire coïncider cette décision jour pour jour avec un certain 15 mars 2011, qui a vu le début des manifestations pacifiques contre le régime syrien, considérées à l'époque comme une réplique de ce qu'on appelait le printemps arabe, mais également avec la reprise des négociations de Genève sous l'égide des Nations unies après une interruption de plusieurs semaines. Personne ne s'attendait, apparemment pas même les autorités syriennes, à cette annonce, qui pourtant était en germe dans le fait que la Russie a coparrainé avec les Etats-Unis l'arrêt des hostilités actuellement en cours, entre l'armée syrienne et les groupes d'opposition, à l'exclusion de ceux que tout le monde qualifie de terroristes. Le geste donne à la fois plus de crédit et de chance à la recherche d'une solution politique à la crise syrienne, et dans l'immédiat vient en appui à Genève 3, déjà placé sous de bons auspices avec le respect dont fait l'objet, en tout cas dans l'ensemble, le cessez-le-feu en rigueur depuis plusieurs jours maintenant.

Suite en page 3

Benkhalfa évoque la conjoncture économique difficile

L'Algérie s'appuiera sur l'endettement interne



«L'Etat s'apprête à lancer, au courant du mois d'avril, un emprunt obligataire national, bonifié de 5%, pour financer des projets économiques majeurs, auquel sont invités à souscrire les acteurs économiques et les petits épargnants», a déclaré, hier, Abderrahmane Benkhalfa, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale. Un peu trop optimiste, le ministre prédit que le taux de 5% fixé pour cet emprunt devra garantir un engouement de la part des épargnants. Selon lui, cette option est un levier à moindre risque.

Page 3

Pétrole

Le brut algérien monte de près de 2 dollars en février

Page 5

Négociations en cours

Un partenaire franco-belge pour restaurer des salles de cinéma

Page 13

Algérie-Tunisie Douanes : création d'un poste frontalier mixte

LES ADMINISTRATIONS douanières algérienne et tunisienne envisagent de créer un poste frontalier commun pilote pour renforcer la lutte contre la contrebande sur la frontière algéro-tunisienne, a indiqué, hier à Alger, le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar.

«Nous avons proposé à nos homologues tunisiens la création d'un poste frontalier mixte regroupant nos deux administrations douanières, ce qui va impulser la lutte contre la criminalité économique transfrontalière», a affirmé M. Bentahar lors des travaux du Comité mixte de coopération douanière algéro-tunisienne.

Le phénomène de la contrebande par les frontières de l'Est de l'Algérie a connu «une évolution spectaculaire, durant les dernières années, du fait de la conjoncture qu'ont connue les pays voisins. Ce qui a eu des effets néfastes sur les économies des pays concernés», a-t-il observé.

Afin de mieux contenir ce fléau et pour une meilleure coordination douanière bilatérale, il serait utile de créer un poste frontalier mixte pilote, a soutenu le patron des Douanes algériennes.

Pour sa part, le directeur des Douanes tunisiennes, Adel Ben Hassen, a fait part de la disposition de son administration d'intensifier la collaboration avec l'administration douanière algérienne.

«Les événements que nous avons connus en 2011 ont entravé le bon fonctionnement de nos administrations publiques. Ce qui nous a créé des problèmes avec des pays voisins. La difficulté de délivrer les certificats d'origine constitue un exemple de ces problèmes», a-t-il relevé.

Cette réunion, a-t-il poursuivi, vise à lever les contraintes entravant la coopération bilatérale dans tous les domaines à travers plus d'harmonisation entre les deux administrations douanières.

A ce propos, il a indiqué que les Douanes tunisiennes ont entamé une modernisation de leurs infrastructures et une mobilisation des financements nécessaires pour permettre la création d'un poste frontalier pilote regroupant les services douaniers des deux pays.

Evoquant les contraintes rencontrées particulièrement par les exportateurs algériens qui peinent, parfois, à accéder au marché tunisien en raison des barrières douanières qui leur sont imposées, M. Ben Hassen a argué que les Douanes tunisiennes «ne sont pas responsables de (cette situation) puisqu'elles ne font qu'appliquer les lois relevant des différents départements ministériels».

La frontière algéro-tunisienne compte actuellement neuf postes frontaliers des Douanes algériennes : quatre à Annaba, quatre autres à Tébessa et un à Ouargla.

Anis G.

Les dysfonctionnements de l'université algérienne sous la loupe

Hadjar appelle à unifier les diplômes universitaires

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur pointe du doigt les «dysfonctionnements» de l'Université algérienne. Il a mis l'accent sur l'importance d'une nouvelle architecture des diplômes (doctorat, licence, Master) qui doit être unifiée et unique, à «caractère national».

Par Louiza Ait Ramdane

L'Université algérienne est guettée par de nombreux problèmes. Parmi ces dysfonctionnements, le ministre de l'Enseignement supérieur a cité l'absence d'un système de diplômes (doctorat, licence, Master) unifiée et unique, les difficultés d'insertion professionnelle dans le marché du travail, absence de canaux de communication entre les différents acteurs de l'université. Tout en martelant que l'Université algérienne ne peut plus continuer à fonctionner dans cette anarchie, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a plaidé, hier, pour une nouvelle architecture des diplômes (doctorat, licence, Master) qui doit être unifiée et unique, déplorant que plus de dix après le lancement de la réforme, on en soit encore à cette «anarchie» dans le système des diplômes. «Il est temps d'unifier ce système puisqu'il existe dans l'enseignement supérieur trois genres de doctorat (docteur d'Etat, docteur de sciences et docteur LMD), 6 000 licences et 3 000 masters», a expliqué le ministre lors d'un point de presse organisé hier en son siège, en marge de la conférence nationale des universités. Le ministre a relevé que «cette diversité de diplômes de doctorat, de master et de licence, a créé des disparités entre les genres», ajoutant que cette «anarchie» dans la distribution de ces diplômes a créé une fausse compréhension auprès des opérateurs économiques et de la société. Le ministre a également estimé que les filières enseignées à l'université sont appe-



Ph/E. Soraya/J.A.

lées à s'adapter aux besoins du marché de l'emploi. Il a soulevé également les retards dans la soutenance des thèses. Sur ce point, M. Hadjar a appelé les commissions spécialisées à prendre en charge les facteurs qui entravent la soutenance des thèses dans les délais, précisant que la durée d'élaboration d'une thèse était de quatre années en moyenne. «Le pourcentage des soutenances durant la troisième année est inexistant», a soutenu le ministre, soulignant que uniquement 5 à 7% des étudiants arrivent à présenter leur thèse dans les quatre ans. Pour ce qui est des enseignants débutants, il a indiqué que la première année de leur recrutement serait consacrée à l'approfondissement de leurs connaissances autour du système LMD, les lois régissant les universités et les aspects

pédagogiques ainsi que les méthodologies d'enseignement, afin de permettre à ces enseignants stagiaires de participer à des séminaires et autres rencontres spécifiques aux méthodes d'enseignement. Par ailleurs, Tahar Hadjar est revenu sur l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des enseignants chercheurs, une question qu'il a classée parmi les «priorités» de son département, assurant, à ce sujet, que la carrière professionnelle de cette catégorie sera réexaminée à partir du mois d'avril prochain. S'adressant aux recteurs d'universités, le ministre de l'Enseignement supérieur a réitéré la nécessité d'adopter la politique de dialogue et de concertation comme outil stratégique permanent avec les étudiants, tout en veillant à la prise en charge des revendica-

tions légitimes des différentes composantes de la corporation universitaire. Revenant sur la prochaine rentrée universitaire, Tahar Hadjar a annoncé la réception prochaine de 99 000 nouveaux sièges pédagogiques et de plus de 55 000 lits, d'où, a-t-il dit, la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation de plusieurs structures universitaires. Il a, dans ce contexte, évoqué quelques nouveautés pour l'année universitaire 2016-2017, dont la relance des sports universitaires par l'organisation de championnats régionaux et nationaux dans diverses disciplines. Parmi les réformes décidées par le département de Tahar Hadjar, pour les prochaines rentrées universitaires, la facilité des choix pour les bacheliers. Au lieu de 10 choix, le nombre sera réduit à cinq.

L. A. R.

Exportations

Des mesures facilitatrices demeurent méconnues

Des mesures de facilitation destinées aux exportations hors hydrocarbures demeurent méconnues par les opérateurs algériens, telles que le carnet d'admission temporaire (ATA), un document douanier international destiné à promouvoir les exportations.

Pour faire connaître ce dispositif, la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) a organisé, hier à Alger, une journée d'information pour expliquer aux entreprises potentiellement exportatrices l'utilité de ce document.

Délivré par la Caci, le carnet ATA est un document douanier international qui permet l'exportation ou l'importation temporaire de marchandises, dans les 75 pays signataires (dont l'Algérie) de la Convention internationale d'admission temporaire d'Istanbul, avec une réduction des formalités douanières et une suspension des taxes et droits de douane dans ces pays. Pour l'exportateur algérien, ce document remplace les déclarations

douanières nationales et le dispense de fournir aux Douanes algériennes une garantie (caution, consignation) pour chacune des opérations d'exportation réalisées sur les marchandises éligibles à ce dispositif, explique-t-on.

Ce dispositif est applicable sur trois types de marchandises : échantillons commerciaux, marchandises et matériels destinés à prospecter des marchés à l'étranger (foires et salons) et matériels professionnels tels que les outillages, appareils techniques et les matériels de compétitions sportives, précise la Caci.

«C'est un passeport de la marchandise. Ce document remplace tous les autres documents et procédures douanières devant être établis par un opérateur pour exporter des marchandises censées être réimportées en leur état», a expliqué Adel Habsa, sous-directeur des régimes douaniers économiques à la direction générale des Douanes (DGD).

Cependant, ce dispositif ne concerne pas

les matériels et équipements exportés ou importés entrant dans le cadre de la production et d'exécution des travaux d'une entreprise (camions, engins, machines industrielles...).

Sont exclues également du champ d'application du carnet ATA, les marchandises périssables non susceptibles de réimportation dans les délais de validité du carnet tel que les produits alimentaires sensibles.

Entré en vigueur en Algérie en 1990, le carnet ATA est valable pour une durée maximale d'une année non renouvelable, mais un opérateur peut obtenir plusieurs carnets durant une année pour des opérations différentes.

Durant l'année 2015, la Caci a délivré 60 carnets ATA seulement à des opérateurs économiques algériens, a fait savoir la directrice des relations internationales à la Caci, M^{me} Ouahiba Bahloul.

Hani Y.

Benkhalfa évoque la conjoncture économique difficile

L'Algérie s'appuiera sur l'endettement interne

■ «L'Etat s'apprête à lancer, au courant du mois d'avril, un emprunt obligataire national, bonifié de 5%, pour financer des projets économiques majeurs, auquel sont invités à souscrire les acteurs économiques et les petits épargnants», a déclaré hier, Abderrahmane Benkhalfa, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale. Un peu trop optimiste, le ministre prédit que le taux de 5% fixé pour cet emprunt devra garantir un engouement de la part des épargnants. Selon lui, cette option est un levier à moindre risque.

Par Meriem Benchaouia

Afin de faire face aux effets de l'actuelle conjoncture économique défavorable, le gouvernement privilégie le recours à l'argent algérien et éviter l'endettement extérieur. C'est dans cette optique que le ministre des Finances a annoncé le lancement, le mois prochain, d'un emprunt obligataire national pour permettre à l'Etat de faire face à ses engagements budgétaires. «L'Etat s'apprête à lancer, au courant du mois d'avril, un emprunt obligataire national, bonifié de 5%, pour financer des projets économiques majeurs, auquel sont invités à souscrire les acteurs économiques et les petits épargnants», a déclaré hier Abderrahmane Benkhalfa, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale. Un peu trop optimiste, le ministre prédit que le taux de 5% fixé pour cet emprunt devra garantir un engouement de la part des épargnants. Selon lui, cette option est un levier à moindre risque. Toutefois, aucune précision n'a été donnée sur les modalités, car en dehors du taux d'intérêt, le montant global, le prix de chaque obligation, l'échéance de remboursement demeurent inconnus. S'agissant du creusement de moitié du déficit budgétaire du pays et de la chute de 30 milliards de dollars des recettes d'exportation tirées des hydrocarbures, l'invité se voulait optimiste assurant que, contrairement



à ce qui se dit ici et là, le pays n'était pas «dans le rouge». Pour appuyer ses dires, il a tenu à rappeler que l'Algérie ne possédait pas de dette vis-à-vis des marchés financiers étrangers et que, par ailleurs, elle disposait d'une épargne nationale conséquente sur laquelle, a-t-il assuré, elle pouvait compter pour maintenir son rythme de croissance. Le ministre des Finances a signalé que l'effort du gouvernement tendait, désormais, à rechercher des moyens de financement «alternatifs» consistant à optimiser la fiscalité, les ressources financières disponibles

dans le pays et à avoir recours à l'endettement, qu'il soit interne ou externe». M. Benkhalfa a soutenu que, durant l'année 2016, les fonds qui allaient être tirés, par exemple, de la seule fiscalité ordinaire (3 200 milliards de dinars escomptés) seraient doublés, comparativement à ceux tirés, jusqu'alors, de la fiscalité pétrolière (1 600 milliards de dinars). Le premier responsable du secteur des Finances a précisé, ainsi, que durant les quatre derniers mois de l'année 2016, les banques ont récolté environ 140 milliards de dinars tirés des paiements par chèque pour les

achats de véhicules et l'acquisition de biens immobiliers, mais également par la mise en conformité fiscale volontaire ciblant les opérateurs de l'informel. Il a indiqué, encore, que des Portes ouvertes sur la fiscalité et les facilitations fiscales allaient s'ouvrir au public à partir du 27 mars en cours. Par ailleurs, le ministre des Finances a également annoncé de nouvelles dispositions concernant «les bureaux de change». Il indique que la Banque d'Algérie est en train de travailler afin d'instaurer de «nouvelles règles» dans le secteur.

M. B.

Selon le FMI

Les réserves de change algériennes poursuivent leur chute

Les réserves de change de l'Algérie ont poursuivi en 2015 leur courbe descendante entamée une année auparavant suite au fléchissement des recettes d'exportations d'hydrocarbures couplé à une hausse fulgurante des importations. Après avoir frôlé les 195 milliards de dollars en mars 2014, ces réserves ont, ensuite, amorcé une tendance baissière en bouclant l'année à moins de 179 milliards de dollars avant de descendre encore pour s'établir à 143 milliards de dollars, en baisse de 35 milliards de dollars en douze mois, d'après les derniers chiffres avancés à Alger par le conseiller au département Moyen-Orient et Asie centrale auprès du FMI, Jean-François Dauphin. «Les réserves de change se maintiennent, certes, à un niveau élevé mais elles ont diminué de 35 milliards de dollars en 2015 pour s'établir à 143 milliards de dollars contre un maximum de 194 milliards de dollars en 2013», a souligné M. Dauphin qui a conduit une mission du Fonds monétaire international à Alger du 1^{er} au 14 mars dans le cadre des discussions annuelles, menées entre cette institution et ses Etats membres, au titre de l'article IV des

statuts du FMI pour l'évaluation annuelle de l'économie des pays. Cette poursuite de la contraction du matelas des devises est induite par le creusement du déficit de la balance des paiements sous l'effet du choc externe, résultat d'une baisse drastique et surtout continue des cours mondiaux du pétrole, avait expliqué en janvier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, estimant que la situation actuelle est différente de celle de 2009 où les prix du pétrole s'étaient rapidement relevés. Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change montaient à hauteur, parfois, des 20 mds de dollars annuellement en passant de 77,8 mds de dollars en décembre 2006 à 110,2 mds à fin 2007, à 143,1 mds à fin 2008, à 147,2 mds à fin 2009, à 162,2 mds à fin 2010, à 182,2 mds à fin 2011, à 190,6 mds à fin 2012 et à 194 mds à fin 2013. Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers ont fortement contribué dans l'amenuisement des flux alimentant les réserves de change du pays. En effet, l'année 2015 a été marquée par un déficit de 13,71 milliards de dollars de la balance com-

merciale. Les exportations ont chuté de 40% par rapport à 2014 pour atteindre 37,787 milliards de dollars, alors que les importations se sont soldées à 51,501 milliards de dollars (-12%), selon les statistiques des douanes algériennes. Sous l'effet de ce choc, le compte courant de la balance des paiements a affiché un important déficit de 20,05 mds usd au cours des neuf premiers mois de 2015. A fin décembre 2014, la valeur du matelas en devises de l'Algérie était estimée à 178,94 mds usd, rappelle-t-on. Outre le repli des réserves officielles de change, le choc externe a sérieusement impacté les finances publiques, fortement tributaires de la fiscalité pétrolière, avec un creusement du déficit budgétaire et l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), selon le dernier rapport de la conjoncture économique et financière du pays, présenté en janvier par M. Laksaci. Ainsi, les recettes de la fiscalité pétrolière ont atteint 1 834,14 milliards de dinars (mds DA) à fin septembre 2015 contre 2 603,4 mds DA à la même période de 2014.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Poutine vote par avance pour Obama

suite de la page Une

Cependant ces effets pourraient bien dépasser le cadre de la crise syrienne, en ce que, en particulier, il conforte la doctrine Obama en matière de politique étrangère, à un moment où l'homme qui la porte se prépare à quitter sa fonction, et où il s'agit pour son pays de lui trouver un successeur. Il ne serait pas étonnant que Poutine ait tenu dans cette perspective à donner des motifs de satisfaction à ceux des Américains qui se réclament de Obama, et qui sûrement voteront pour celui des candidats qu'ils jugeront le mieux à même de mener la même politique, notamment étrangère, que lui. La Russie n'a aucun intérêt à paraître dépourvue de considération pour un président américain pour qui les voies pacifiques sont souvent plus efficaces que la manière forte. Or elle ne peut mieux montrer qu'elle apprécie l'homme et qu'elle veut qu'il ait un grand avenir chez lui qu'en s'entendant avec lui sur un dossier dont peut dépendre le jugement final de ses compatriotes sur sa présidence. Le retrait ordonné par Poutine, à une date symbolique qui plus est, est un argument de poids dont le camp Obama peut avoir besoin dans la perspective de l'élection présidentielle, c'est-à-dire pour conserver le pouvoir aux Etats-Unis. Obama et Poutine se sont certes opposés en Syrie, mais ils ont su comment tenir éloigné le spectre d'un affrontement direct entre leurs deux armées. Chacun voulait l'emporter, imposer ses vues, définir l'avenir de la Syrie, et partant celui de toute la région, mais ni l'un ni l'autre n'étaient prêts pour cela à risquer le tout pour le tout. Obama a fait des concessions, la première d'entre elle et la plus importante étant celle qui en son temps avait suscité beaucoup d'incompréhension y compris dans son entourage : son refus d'ordonner des frappes contre le régime syrien à la suite de l'attaque chimique à l'été 2013, en dépit de son engagement antérieur. Il a résisté à la pression des alliés traditionnels des Etats-Unis dans la région, pour qui la chute du régime syrien était la priorité. A celle des alliés européens, au premier chef de la Grande-Bretagne et de la France, qui voulaient renouveler leur coup de Libye, encore une fois avec la logistique américaine. A sa place, on voit mal comment un président américain aurait pu faire pour ne pas entrer en guerre avec la Russie.

M. H.

Prélèvement des échantillons sur les produits alimentaires La wilaya de Tizi Ouzou classée première

LA WILAYA de Tizi Ouzou est classée première en matière de prélèvement des échantillons sur les produits alimentaires à l'échelle de la région de Blida qui comporte six wilayas, a déclaré hier à l'APS le directeur de wilaya du commerce. S'exprimant en marge des festivités organisées à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'occasion de la Journée mondiale des droits de consommateurs, Dogmane Akkacha a précisé que des échantillons sont prélevés régulièrement sur la totalité des produits fabriqués localement dans le cadre du contrôle de la qualité et de la conformité. «Le taux infractionnel retrouvé est très minime par rapport à la masse des prélèvements effectués, ce qui signifie que tous les produits de consommation fabriqués à Tizi Ouzou sont pratiquement conformes aux lois et aux exigences du marché», a-t-il fait savoir. Les services de la direction du commerce impose «un contrôle rigoureux» aux producteurs de la wilaya, notamment ceux de la filière lait et dérivés, dira Akkacha qui a parlé de prélèvements d'étude effectués, notamment sur le lait pasteurisé en sachet fabriqué par les laiteries ainsi que les fromages. A ce sujet, il a rassuré que le lait produit au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou est «sain, loyal et marchand et ne constitue en aucun cas un danger sur la santé du consommateur». Toujours dans le cadre de la protection du consommateur et la lutte contre les pratiques frauduleuses, le directeur du commerce a indiqué que plus de 800 points d'abattage clandestin de volaille sont recensés à travers la wilaya. Une brigade a été conçue spécialement par les services de la direction du commerce pour éradiquer cette activité commerciale illégale, a-t-il indiqué. Depuis le lancement de l'opération, 376 abattoirs illicites ont été fermés définitivement pour défaut de registre du commerce, a-t-il relevé encore. Par ailleurs, M. Akkacha a mis le point sur les actions de sensibilisation menées par les inspecteurs en collaboration avec les services de la direction de l'éducation en direction des écoliers des paliers primaire, moyen et secondaire, ainsi que les universitaires sur les risques de la consommation. A l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, une exposition a été organisée au niveau du hall de la maison de la culture par la direction du commerce en collaboration avec l'Association pour la défense et la protection des consommateurs de la wilaya de Tizi Ouzou, la direction de la santé et de la population ainsi que la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Des écoliers ont eu droit à une visite guidée dans une fromagerie de la région et ont reçu des explications sur les différentes phases de la production du fromage et autres produits laitiers. **R. N.**

Pomme de terre L'Algérie se prépare à l'exportation

■ En plus de satisfaire les besoins du marché local, la filière de la pomme de terre offre, désormais, des opportunités aux professionnels du secteur de gagner le marché international.



Par Yacine Djadel

Les opérateurs peuvent ainsi se lancer dans l'industrie de transformation. C'est ce qu'à affirmé, d'ailleurs, le conseiller au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, lors d'une déclaration récente à l'APS. Il a confirmé que notre pays jouit effectivement d'une capacité de production moyenne annuelle de 4,5 millions de tonnes. Il ajoute, à cet effet, que l'Algérie commence même à devenir un véritable gros producteur de pomme de terre. Pour les mêmes raisons, les pouvoirs publics, n'ont cessé d'encourager les opérateurs agricoles d'investir davantage dans cette perspective et à booster la surproduction de la pomme de terre algérienne. Les autorités insistent dans ce sens car la récolte est appelée à augmenter, vu les potentialités en termes de superficie de rende-

ment par hectare dont disposent nos vastes territoires. Les prévisions du secteur tablent sur une augmentation de la production de cette tubercule de 2 mt d'ici à 2019. Selon toujours M. Omari, plusieurs opérateurs commencent à se lancer aussi bien dans l'exportation de la pomme de terre que dans la transformation et le conditionnement qui sont des activités quasi inexistantes en Algérie.

C'est le cas de Samir Aït Aoudia, un transformateur de la région d'Alger depuis une quinzaine d'années, qui compte investir davantage pour porter ses capacités de transformation à 20 000 t de pomme de terre/an dans les deux prochaines années contre 6 000 t actuellement. «L'industrie de transformation de la pomme de terre est à un niveau embryonnaire. Mais les perspectives sont importantes du fait de l'augmentation de la production, de l'importance du marché et des nouvelles orientations

pour la diversification de l'économie nationale», explique cet industriel à l'APS. Pour ce même professionnel du secteur, avoir trois récoltes de pomme de terre dans l'année «est un avantage important pour l'Algérie» et les industriels «doivent en profiter», relève-t-il. L'autre avantage de la transformation est qu'elle est susceptible de réguler une partie du marché pour éviter les fluctuations de prix et les pertes de rendement. Cet industriel importe de la semence spécifique à la transformation pour la distribuer aux agriculteurs afin de la produire localement à travers des contrats à long terme, ce qui lui permet de garantir sa matière première et un prix fixe à l'agriculteur.

Un potentiel incontestable pour l'Algérie

Outre la transformation, d'autres opérateurs tentent de s'imposer à l'export en ciblant

des marchés accessibles comme la Russie, les pays du Golfe et les pays du sud de l'Europe. C'est ce que fait Farouk Slimani, professionnel de la filière pomme de terre depuis 30 ans.

Après avoir expédié un échantillon de pomme de terre vers un pays du Golfe, cet opérateur a réussi à y décrocher un marché, déjà dominé par d'autres pays comme l'Egypte, et a également obtenu un autre contrat avec l'Espagne. «Je suis en train de mettre en place toute une stratégie pour exporter. Je conditionne le calibre moyen dans des sacs de 4 kg pour la grande distribution et je réserve un autre calibre pour l'exportation», avance-t-il. L'agriculture algérienne commence donc bel est bien à se faire sa place parmi les pays exportateurs de pomme de terre dans le monde ; toutefois, pour s'imposer dans cette optique le chemin est encore long. **Y. D.**

Consommation

Un plan national pour garantir la sécurité de la chaîne alimentaire

Le Plan algérien de surveillance des contaminants et résidus dans les aliments d'origine animale (Pascra) sera d'une «grande importance» dans la sécurité de la chaîne alimentaire, a estimé, hier à Jijel, l'inspecteur vétérinaire des services agricoles, Moad Batatache.

Intervenant lors d'une journée d'étude consacrée à la protection du consommateur, sous le thème «Plus du tout d'antibiotiques au menu», ce responsable a indiqué que ce plan, qui concerne actuellement neuf wilayas-pilotes, constitue un «outil essentiel» dans la sécurité alimentaire et dans la chaîne alimentaire, et contribuera également à la valorisation des produits agroalimentaires bio comme le lait, les œufs et les viandes.

Ce programme, au stade de finalisation, permettra aussi au pays d'agir «selon des procédures conformes aux normes internationales pour protéger les consommateurs (à) et répondra aux normes requises à l'échelle mondiale pour l'exportation de produits d'origine animale», a expliqué M. Batatache à l'APS.

La rencontre, organisée à l'initiative de la direction de wilaya du commerce dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur (15 mars), a été marquée par plusieurs interventions en relation avec l'ordre du jour.

Dans une communication intitulée «Innocuité et salubrité des aliments, un droit essentiel dans la protection du consommateur», Nadjet Boularak, cadre à la direction du commerce, a longuement évoqué les missions préventives et répressives dévolues à cette direction en matière de contrôle de qualité des produits et de répression des fraudes. L'intervenante a rappelé la batterie de mesures prises par l'Algérie en réponse aux évolutions du marché tant national qu'international pour la protection du consommateur, traduite par la promulgation, en 1989 et en 2009, de textes de loi relatifs à la protection du consommateur.

De son côté, Reda Boufenech, nutritionniste exerçant à l'hôpital de Taher, a abordé «l'incidence sur la santé humaine des résidus d'antibiotiques contenus dans les aliments»,

des vecteurs qui favorisent, selon lui, les bactéries pathogènes.

L'association de wilaya de protection du consommateur a exposé, par la voix de son vice-président, Hachemi Ouair, un rapport-bilan mettant en relief ses actions sur le terrain, axées essentiellement sur un travail d'information et de sensibilisation du grand public aux dangers susceptibles de provenir d'une mauvaise consommation et d'une utilisation de matériels et équipements ne répondant pas aux normes exigées.

Une exposition d'équipements de contrôle de la qualité et de répression des fraudes a été montée sur l'esplanade de la cité administrative de la wilaya, permettant au public de découvrir et de déguster le tout premier camembert «made in Jijel», mis sur le marché à l'occasion de cette Journée internationale par la laiterie Iglilait.

Des écoliers, lauréats d'un concours de dessin sur le thème de la consommation, ont été récompensés au cours de cette manifestation d'information.

Ghani T./APS

Pétrole

Le brut algérien monte de près de 2 dollars en février

■ Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 1,98 dollar en février, limitant leurs pertes après l'annonce d'une initiative saoudo-russe sur le gel de la production de pétrole.

Par Souad L.

Selon les chiffres publiés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dans son dernier rapport mensuel, la moyenne mensuelle des prix du Sahara Blend s'est établi à 33,26 dollars le baril en février contre 28,31 dollars un mois auparavant. En glissement annuel, le pétrole algérien a tout de même perdu 24,92 dollars, d'après les données de l'Opep. Le prix du Sahara Blend est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres

avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La hausse du brut algérien intervient dans un contexte de rebond général des prix au marché pétrolier mondial, la première fois depuis trois mois, gagnant plus de 8%. L'Opep explique cette tendance par de nombreux «facteurs positifs», notamment la dynamique qui a marqué récemment le marché physique ainsi que la proposition des principaux pays exportateurs de geler la production, en dépit de l'offre qui reste largement excédentaire et des signes



du ralentissement de l'économie mondiale. L'Arabie saoudite et la Russie – les deux plus gros producteurs de brut au monde –

ainsi que le Qatar et le Venezuela, avaient proposé un accord pour geler leur production à ses niveaux de janvier afin

d'enrayer la chute des prix qui ont perdu près de 70% de leur valeur depuis juin 2014. Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en février dernier a atteint 1,125 million de barils par jour (Mbj), soit en léger repli de 30 000 barils par jour comparativement à la production moyenne de 2015 (1,156 Mbj). Globalement, les pays de l'organisation ont produit 32,396 Mbj en février, contre 32,887 Mbj en janvier, mais sans compter la production de la Libye et l'Indonésie. L'organisation a ainsi vu sa production diminuer de près de 500 000 barils/jour, en raison notamment d'une forte baisse en Irak, Venezuela et aux Emirats arabes unis. La moyenne du prix du panier de l'Opep a connu une hausse de 2,22 dollars en février comparativement à celle du janvier, pour atteindre 28,72 dollars le baril. S. L./APS

CPA-CASH assurances

Convention pour faciliter le paiement électronique

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Compagnie d'assurance des hydrocarbures (CASH) ont procédé, à Alger, à la signature d'une convention visant la facilitation et la généralisation de l'utilisation de la carte de paiement électronique au niveau des différentes agences de la compagnie. Signée par le président directeur général du CPA, Amar Boudiab, et le président directeur général de CASH, Naouri Mokhtar, la convention évitera aux clients le paiement en espèces et confèrera davantage de facilités en matière de prestations dans l'attente de la généralisation en 2016, des terminaux de paiement

électronique à travers les 30 agences de la compagnie d'assurance. M. Naouri a indiqué, à ce propos, qu'il est prévu la généralisation des terminaux de paiement électronique à travers les agences de la compagnie, précisant que des appareils seront opérationnels la semaine prochaine dans trois agences pour englober par la suite les 27 autres existantes. Selon le P-DG du CPA, la banque envisage de généraliser les terminaux de paiement électronique dans toutes les compagnies d'assurance dans le pays et au niveau des entreprises des transports aérien, maritime, routier et ferroviaire, des entreprises de presta-

tions (électricité, gaz, eau...) et des grandes surfaces commerciales. Le CPA assure 50% des terminaux de paiement installés à travers les différentes entreprises du pays alors que 20 500 nouveaux appareils seront mis en marche en 2016/2017 par les banques. D'autre part, la banque aspire à traiter avec les personnes physiques et à généraliser les prestations par Internet des citoyens, a souligné M. Boudiab qui a fait remarquer qu'il était possible de réaliser le service paiement pour le détenteur de la carte interbancaire à partir de n'importe quel terminal même si ce dernier relevait d'une autre banque. A

une question, M. Boudiab a affirmé que le retard accusé dans la généralisation de l'utilisation des cartes était dû à la cadence moyenne de développement des banques. Il a ajouté qu'«une forte impulsion a été donnée à l'utilisation de la carte et le ministère a demandé de redoubler d'efforts pour mettre en service ces cartes dans un délai ne dépassant pas 2017». «Nous avons mobilisé les moyens financiers et l'expertise étrangère pour la modernisation des opérations de paiement et rattraper le retard», a-t-il tenu à dire à ce sujet. Concernant le drainage des fonds en dehors du circuit bancaire pour contribuer à la

réduction de l'économie parallèle, le P-DG du CPA a annoncé qu'un programme tracé par l'Etat était «extrêmement important» relevant que les opérations de sensibilisation des commerçants à la conformité fiscale volontaire et à les encourager à déposer leurs fonds dans les banques. Il a indiqué, par ailleurs, que la banque lancera le crédit à la consommation au profit du citoyen à partir du mois d'avril prochain, ajoutant que «certaines banques avaient d'ores et déjà lancé cette prestation et d'autres suivront».

Samia O.

CNAS

91 000 employeurs ont versé leurs cotisations en vertu de la LFC 2015

Un total de 91 000 employeurs ont versé leurs cotisations à la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (Cnas) au titre des dispositions de la loi de finances complémentaire de 2015, a annoncé à Oran le directeur général de la Cnas, Tidjani Hassan Haddam. Intervenant à l'ouverture des travaux du 3^e colloque régional des agents de contrôle des employeurs relevant de la Cnas, M. Haddam a indiqué que «jusqu'au début de ce mois de mars, quelque 90 941 employeurs ont versé leurs cotisations et bénéficié de l'annulation des pénalités de retard estimées à 36 milliards DA». Selon lui, les employeurs ont déclaré 15 840 salariés auprès de la Cnas et bénéficié d'une couverture sociale, relevant que la Cnas gère un portefeuille totalisant 368 784 employeurs actifs, alors que le nombre de salariés déclarés était de 7 706 850 personnes. M. Haddam a annoncé également quelque 10 113 opérations de

rééchelonnement ont été accordées par la Cnas aux employeurs pour leur permettre de verser leurs cotisations évaluée à 32 milliards DA, dont 13,2 milliards DA ont été recouverts à ce jour. Le nombre des nouveaux affiliés volontaires au système des assurances sociales des personnes actives sans couverture sociale, a dépassé les 9 056 nouveaux adhérents. Cette catégorie, a-t-il dit, bénéficie de prestations d'assurances maladie pour une période transitoire de trois ans contre le versement de cotisation men-

suelle de 2 160 DA avec la possibilité de bénéficier du droit à la retraite, une fois intégrés au secteur officiel. D'autre part, en vue de recouvrer les créances de la Cnas et préserver les droits de salariés, quelque 66 000 opérations de contrôles ont été effectuées à l'échelle nationale, depuis 2015 à ce jour. Ces opérations menées par des commissions mixtes (Cnas et inspection du travail) ont permis de relever 179 273 infractions dont 6 518 cas de défaut de déclarations sur activité et 36 627 pour non déclara-

tion des travailleurs. A cette occasion, M. Haddam a demandé aux responsables régionaux de la caisse de «poursuivre leurs efforts pour expliquer des dispositions de la loi de finances et insister sur le recouvrement des cotisations, tout en adoptant une certaine souplesse avec les employeurs en situation difficile». Par ailleurs, M. Haddam a indiqué que la Cnas comptait plus de 11 millions d'assurés sociaux bénéficiant de cartes Chifa et le nombre de maladies chroniques prises en charge par son établissement

était estimé à 29. Le nombre des malades chroniques avait atteint, jusqu'à janvier dernier, les 2 283 508 malades dont 1 832 183 assurés sociaux et 452 325 ayants droit, a-t-il ajouté. Les dépenses des médicaments des maladies chroniques ont atteint, l'année dernière, les 9 milliards DA, soit 59% du total de médicaments, alors que le nomenclature des médicaments remboursés par la Cnas a atteint les 4 180 médicaments.

Fateh M./Agences

Commerce extérieur

La pré-domiciliation électronique obligatoire dès hier

LES ACTES définitifs de domiciliation des opérations d'importation ou d'exportation de biens et de services sont soumis, à partir d'hier, à la procédure de pré-domiciliation électronique, indique un communiqué de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef). «Tout acte définitif de domiciliation d'une opération d'importation ou

d'exportation de biens ou de services est soumis préalablement à la procédure de pré-domiciliation électronique et ce, à compter du 15 mars», lit-on dans le communiqué de l'Abef. Cette mesure, qui sera appliquée conformément aux directives et instructions de la Banque d'Algérie transmises aux banques, entre dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle et de faci-

litation administrative de traitement des opérations de commerce extérieur, précise la même source. A cet effet, «les opérateurs économiques de droit algérien sont invités à ce rapprocher de leurs banques respectives pour leur apporter aide et assistance et les informer sur les modalités pratiques de cette procédure», conclut le communiqué. R.E.

Adrar

D'importants projets pour améliorer le transport aérien et booster le tourisme

■ D'importants projets ont été retenus ces dernières années en faveur de la wilaya d'Adrar afin d'y améliorer les prestations de transport aérien et de contribuer à l'impulsion du tourisme.

Par Salim L.

Ces opérations ont porté, entre autres, sur le projet d'extension de l'aérogare de l'aéroport Gourara à Timimoune (220 km au nord d'Adrar), livrable à la fin du mois d'avril prochain et devant contribuer à l'amélioration des prestations et l'accroissement de sa capacité d'accueil à plus de 220 000 passagers/an, a indiqué le directeur des transports de la wilaya, Ahmed Benzemit. Cette infrastructure aéroportuaire s'est vue également accorder une opération de réaménagement de sa piste d'atterrissage répondant aux normes requises afin d'accueillir différents types d'appareils pour répondre aux grands flux de touristes et de voyageurs à destination du Gourara, a-t-il ajouté. «Ces opérations revêtent une grande importance dans la mesure où elles contribuent largement au développement de cette région, qui est touristique par excellence et qui attire d'importants flux de touristes depuis des décennies venant des quatre coins du monde pour ses diverses manifestations socio-

culturelles, telles que le festival de l'Ahellil et le S'boue marquant la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL), en plus de la célébration des fêtes de fin d'année et la saison du tourisme saharien», a précisé M. Benzemit. Les opérateurs touristiques fondent de larges espoirs sur cette opération pour la relance et la réhabilitation des activités touristiques dans la région, à la faveur de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics au secteur du tourisme, notamment d'intérieur, ainsi qu'aux autres secteurs économiques, à leur tête l'agriculture. La nouvelle wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar (800 km au sud d'Adrar), aux frontières avec le Mali, a, pour sa part, bénéficié d'un projet de réalisation d'un terminal d'aéroport, d'une capacité d'accueil de 150 000 passagers/an. L'opération est accompagnée de la réalisation des structures et diverses servitudes aéroportuaires, dont l'aérogare, le salon d'honneur, la structure technique, la tour de contrôle, un château d'eau, un transformateur électrique, une station météorologique, en plus d'un



parking autos, les aménagements extérieurs, le pavillon administratif et les installations de sécurité et d'hygiène. Il est attendu de cette infrastructure aéroportuaire de contribuer au désenclavement de cette région frontalière, l'amélioration des conditions d'accueil et de transport des voyageurs, et la connexion de la capitale du Tanezrouft avec les régions avoisinantes, selon des opérateurs économiques locaux. Cet aéroport, favorablement accueilli par la population locale, devra impulser la dynamique de déve-

loppement dans cette région prometteuse, au vu des grandes potentialités qu'elle recèle, notamment dans la région de Timiaouine (150 km de Bordj Badji Mokhtar) avec ses atouts agro-pastoraux et touristiques, à la faveur de la disposition du ministère des Transports à programmer de nouvelles lignes vers la région. Ces acquis viennent en appui à l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed-Belkebir d'Adrar qui a contribué largement au désenclavement de la région, de par sa connexion à différentes destinations du pays,

en plus de la dynamisation des projets d'investissements touristiques lancés par plusieurs opérateurs économiques.

S. L./APS

Bouira

Quatre ponts-bascules pour lutter contre le sur-tonnage des poids lourds

La wilaya de Bouira a été dotée de quatre ponts-bascules destinés à lutter contre le sur-tonnage des poids lourds, notamment les camions à travers les différents axes routiers, a annoncé le wali Nacer Maskri. «Nous mettrons en place bientôt ces équipements de ponts-bascules acquis récemment pour la wilaya afin de lutter contre le sur-tonnage des camions et poids lourds», a expliqué Maskri. Les autorités locales de la wilaya compte mettre en service ces nouveaux équipements à partir de mercredi au niveau du pont et rond-point d'oued El-Bardi, à la sortie sud-est de la ville de Bouira. «Des essais vont être

effectués sur place», a indiqué le chargé de la communication Latrache Laâdjil. D'après le constat fait par les autorités locales, le sur-tonnage des camions reste à l'origine de la détérioration de l'état de plusieurs routes de la wilaya, dont l'axe autoroutier reliant El-Adjiba à Bouira sur une distance de 26 km, qui a connu récemment une vaste opération de mise à niveau. «Des entreprises et chauffeurs de camions ne respectent pas le niveau normal de tonnage en l'absence de contrôle rigoureux», avait souligné auparavant M. Maskri lors d'une récente visite du ministre des Travaux publics à Bouira, Abdelkader

Ouali. L'autre axe autoroutier qui a subi les affres du sur-tonnage des camions est celui reliant Bouira à Lakhdaria sur 33 km, dont des travaux de mise à niveau sont toujours en cours et ce, depuis presque trois ans.

Ces dégradations dues en grande partie aux effets du sur-tonnage ainsi qu'à la mauvaise qualité des travaux et aussi à la nature glissante du terrain ont causé plusieurs accidents mortels sur cet axe autoroutier. «Nous sommes déterminés à lutter contre le phénomène de sur-tonnage dans notre wilaya en vue de préserver le réseau routier», a réitéré le wali de Bouira. **Hani A. /agences**

Batna

Près de 500 familles reçoivent les clefs de leurs nouveaux logements

Des cérémonies de distribution de 480 logements sociaux et sociaux participatifs ont été présidées par le wali de Batna, Mohamed Salamani, dans les communes d'Ain Touta, de Seggana et de Fesdis. La remise des clefs s'est déroulée, dans chacune des localités, dans une atmosphère de fête populaire marquée par des spectacles folkloriques et des salves de baroud sous les youyous des femmes, a-

t-on constaté. A Ain Touta, 300 logements publics locatifs (LPL) et 70 logements sociaux participatifs (LSP) ont été distribués, tandis que les communes de Seggana et Fesdis étaient respectivement concernées par 40 LPL et 70 LSP.

Le chef de l'exécutif local a affirmé, en marge de la remise des clefs à Ain Touta, que l'année 2016 allait être, dans la wilaya de Batna, «celle de la distribution de

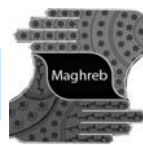
logements dans leurs différents segments». Il a aussi souligné que la cérémonie d'aujourd'hui est une «seconde étape après la distribution en janvier dernier de 270 LPL à N'gaous». Le directeur du logement, Rachid Merabet, a précisé dans une déclaration que l'année en cours verra la distribution, dans les différentes communes de la wilaya, de 14 232 logements dont 4 000 relevant de la formule location-

vente et 6 872 de l'habitat rural. Le wali avait auparavant assisté, au village de K'sour, près d'Ain Touta, à la commémoration du 58^e anniversaire de la mort du chahid Tayeb Mohamed, dit Hadj Driss. Un martyr connu pour avoir participé aux côtés des combattants arabes à la guerre de 1948 avant de rejoindre quelques années plus tard les maquis de la Révolution nationale.

Fateh J.

Khenchela Près de 7 000 projets financés dans le cadre de l'Ansej

PLUS DE 7 000 projets de micro-entreprises ont été financés, à Khenchela, par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) depuis la création de cet organisme en 1997, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'agence. Il s'agit d'un chiffre «très encourageant» au regard du démarrage «timide» du dispositif dans cette wilaya où la majorité des projets financés ont trait aux secteurs des services (44 %) et de l'agriculture (32 %), a indiqué le chargé de la communication, Samir Bourokba. Ce responsable a également fait part du prochain financement de plusieurs entreprises activant dans le secteur des TIC (technologies de l'information et de la communication) et dont les promoteurs sont actuellement formés par l'opérateur public Algérie Télécom. Par ailleurs, l'Ansej de Khenchela a formé 643 jeunes porteurs de projets, en 2015, dans le cadre d'une démarche visant à «offrir davantage de chances de survie aux futures micro-entreprises», a ajouté M. Bourokba dans un point de presse consacré à la présentation du bilan 2015 de l'agence. Il a aussi fait savoir qu'une maison de l'entrepreneuriat a été ouverte par l'Ansej au sein de l'Université Abbas-Laghrou dans le but de diffuser la culture d'entreprise parmi les étudiants. **R.R.**



Le SG de l'ONU dénonce des «attaques irrespectueuses»

Ban Ki-moon recadre sévèrement Rabat

■ Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a sévèrement recadré Rabat lundi soir en dénonçant des attaques irrespectueuses envers sa personne et envers les Nations unies, rappelant au Maroc son attachement aux résolutions des Nations unies pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

Par Mondji T.

«Le Secrétaire général a fait part de sa stupéfaction concernant la récente déclaration du gouvernement du Maroc et a exprimé sa profonde déception et sa colère au sujet de la manifestation qui a été mobilisée dimanche et qui l'a visé en personne», a déclaré l'ONU dans un communiqué diffusé juste après une rencontre à New York entre Ban Ki-moon et le ministre des Affaires étrangères marocain, Salaheddine Mezouar.

Après avoir accusé mardi passé le chef de l'ONU «d'impartialité» dans un communiqué d'une rare virulence, le Maroc a poursuivi ses attaques contre la personne de Ban Ki-moon en organisant dimanche à Rabat une manifestation pour protester contre son «manque de neutralité».

En agissant ainsi, le Maroc veut exercer des pressions sur

Ban Ki-moon pour l'amener à revenir sur sa déclaration tenue dans un camp de réfugiés sahraouis dans laquelle il a utilisé le terme «occupation» pour relever l'incapacité des réfugiés sahraouis à retourner dans les territoires occupés dans des conditions leur permettant d'exprimer librement leur revendications.

Avec la fermeté du ton, le SG de l'ONU a également demandé à Salaheddine Mezouar des précisions concernant la présence de plusieurs membres du gouvernement marocain parmi les manifestants, comme il lui a exigé de veiller à ce que l'Organisation des Nations unies jouisse du respect au Maroc.

L'ONU est revenue dans son communiqué sur le dernier périple de Ban Ki-moon dans la région en indiquant qu'il visait à relancer les négociations entre les deux parties du conflit afin de parvenir à une solution politique juste et mutuellement



acceptable qui permet l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

L'organisation a regretté que cet objectif ait été déformé par les manifestants et leurs commanditaires en faisant référence au gouvernement marocain, dont des ministres ont assumé publiquement leur participation à cette manifestation.

Ban Ki-moon a réaffirmé à son interlocuteur qu'il adhérait

étroitement à la mission du mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité pour la résolution de ce conflit.

Jeudi dernier, les Nations unies ont infligé une réponse cinglante au Maroc pour lui rappeler que le statut non autonome du Sahara occidental restait à déterminer par voie de référendum à l'autodétermination.

Dans une note aux correspondants de presse, le

Secrétariat général de l'ONU a noté que tous les Etats membres des Nations unies, y compris le Maroc, ont accepté de déterminer le statut final de ces territoires en vertu des résolutions de l'Assemblée générale adoptées sans vote.

L'Organisation a relevé que son Secrétaire général a «été témoin» lors de sa visite à un camp de réfugiés sahraouis d'«une situation de désespoir» résultant de plusieurs décennies de vie dans les conditions les plus rudes.

Ban Ki-moon s'est dit également déterminé à inscrire le dossier sahraoui dans l'agenda de l'ONU avant la fin de son mandat en 2016, en indiquant qu'il allait œuvrer à faire avancer le processus.

Le chef de l'ONU qui s'apprête à présenter en avril prochain son rapport sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité s'est dit «conscient» de l'influence qu'exercent certains membres de cet organe onusien sur le dossier sahraoui, allusion à la France qui bloque tout progrès dans le règlement de ce conflit conformément à la légalité internationale.

Il avait déclaré avoir compris la colère des Sahraouis envers l'ONU et quelques membres du Conseil de sécurité pour avoir été oubliés pendant 40 ans.

M. T.

Association AARASD :

Le Maroc doit s'engager «en urgence» dans la négociation avec le Polisario

L'Association française des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd) a appelé, lundi à Paris, le Maroc à s'engager «en urgence» dans la négociation avec le Front Polisario, «plutôt que de pratiquer l'invective et le chantage».

L'association a estimé dans une lettre que le roi du Maroc, Mohammed VI, «devrait pourtant raisonnablement prendre la mesure de l'impasse dans laquelle se trouve son pays», relevant que «voilà quarante ans que le Maroc et, en particulier ses rois, Hassan II et Mohammed VI, s'entêtent à imposer à la communauté internationale la «marocanité» de ce territoire».

Dans ce contexte, l'Aarasd rappelle que cela fait depuis plus de quarante ans que la Cour internationale de justice, en octobre 1975, a statué sur le fait que «les éléments et les renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, et le royaume du Maroc, d'autre part».

Ce faisant, la Cour «n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies quant à la décolonisation du Sahara occidental et, en particu-

lier, l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire». L'association rappelle également que l'Union africaine (UA) milite «fermement» pour la décolonisation du Sahara occidental (...) et la Cour de justice de l'Union européenne a dénoncé en décembre l'accord commercial UE/Maroc pour les produits agricoles et de la pêche parce qu'il inclut le Sahara Occidental occupé.

L'Aarasd revient sur la dernière visite effectuée par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf et dans les

territoires libérés du Sahara occidental (Bir Lahlou) pour faire remarquer qu'au lendemain de cette visite «la Communauté internationale n'écoute plus autant le Makhzen». «Ayant perdu le statut toléré de puissance administrante de facto, le Maroc est clairement désigné désormais comme puissance occupante» qui dispose de «l'appui de la France», indique l'association qui estime que la France «ne peut être la dernière à soutenir un pays qui défie l'ONU, et maintenant l'Europe».

M. T.

Algérie-Tunisie/Poste et TIC

Signature du procès-verbal de la session de la commission mixte

Les travaux de la 2^e session de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération dans le domaine de la poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été sanctionnés, lundi à Tunis, par la signature du procès-verbal de cette réunion qui vise à renforcer les relations bilatérales dans ce secteur.

Le procès-verbal a été signé par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun, et le ministre tunisien des Technologies de l'information, de la Communication et de

l'Economie numérique, Noomen Fehri. Le document comprend plusieurs recommandations, notamment en matière de coopération entre Algérie Poste et la Poste tunisienne pour «l'échange et le suivi électronique des correspondances et des mandats internationaux».

Le procès-verbal insiste également sur la coopération entre les pôles technologiques et les structures concernées par l'économie numérique à travers des «sessions de formation communes». Les deux parties ont souligné la nécessité de conjuguer leurs efforts pour tirer profit des mécanismes nationaux et

internationaux de financement des projets de recherche et de développement et d'intensifier les visites.

Concernant l'infrastructure des bandes de fréquences radio et télévision aux niveaux des zones frontalières et des plateformes de diffusion, les deux parties se sont félicitées des progrès accomplis dans la coordination des fréquences entre les deux pays, insistant sur le nécessaire parachèvement de l'opération avant la fin de l'année.

S'agissant de la coopération pour le développement de l'économie numérique, les deux par-

ties ont proposé de drainer les investissements dans ce domaine par la mise en place d'une commission conjointe d'investisseurs et l'éventuelle création d'un fonds commun dédié aux projets d'investissement communs dans l'économie numérique, notamment dans les zones frontalières.

M^{me} Feraoun a affirmé dans son allocution que l'Algérie compte «renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des TIC conformément à la «forte» volonté politique tant soulignée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika et son homologue tunisien Béji

Caid Essebsi, ajoutant que l'importance de ce secteur et des technologies numériques requiert «davantage d'efforts pour relever ensemble les défis».

La ministre a par ailleurs souligné l'importance d'activer «les accords conclus entre les deux pays», particulièrement ceux en rapport avec les services de la poste, la fibre optique et les pôles technologiques, affirmant sa disponibilité à examiner «les meilleurs moyens et les plus efficaces pour la mise en œuvre des accords au profit des deux parties».

Hani T.

Corée du Nord

Pyongyang ordonne un test d'ogive nucléaire et des tirs de missiles

■ Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a annoncé un test imminent sur une ogive nucléaire et des tirs de missiles balistiques multiples, faisant monter les enchères dans son face à face avec une communauté internationale qui vient tout juste de lui infliger de lourdes sanctions.

Par Ali O.

M Kim a donné cet ordre après ce qui a été décrit comme la simulation réussie de la technologie relative à la rentrée dans l'atmosphère d'une ogive nucléaire, nécessaire pour mener à bien une frappe sur le continent américain, a rapporté hier l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Les tensions ne cessent de s'aggraver sur la péninsule divisée depuis le quatrième essai nucléaire mené par la Corée du Nord le 6 janvier, suivi le 7 février par un tir de fusée à longue portée largement considéré comme un test déguisé de missile balistique. Le Conseil de sécurité de l'ONU a répliqué début mars en décrétant les sanctions les plus lourdes jamais infligées à Pyongyang. Pyongyang menace depuis quasi quotidiennement de frappes nucléaires Séoul et Washington, ostensiblement parce qu'ils mènent des exercices militaires conjoints à grande échelle considérés par le Nord comme la répétition générale d'une invasion de son territoire.

Pour renforcer les capacités de dissuasion nucléaire nord-coréennes, a dit Kim Jong-Un, le

pays va tester «dans peu de temps» l'explosion d'une ogive nucléaire et procéder à des essais de tirs de «plusieurs sortes» de missiles balistiques.

Voici quelques jours, la presse officielle a publié une photographie du numéro un nord-coréen posant à côté de ce qui a été présenté comme une tête nucléaire miniaturisée susceptible d'être montée sur un missile balistique.

La présidente sud-coréenne a jugé hier que les menaces incessantes du Nord montraient qu'il était en «crise» du fait de son isolement diplomatique et économique accru.

«Si la Corée du Nord continue ses provocations (...) et ne marche pas sur la voie du changement, elle marchera sur la voie de l'autodestruction», a-t-elle prévenu.

S'il est connu que la Corée du Nord dispose d'un petit arsenal d'armes nucléaires, sa capacité à les diriger sur une cible choisie fait l'objet de débats houleux.

De nombreux points d'interrogation pèsent sur les capacités de la Corée du Nord en matière de vecteur nucléaire. Bon nombre de spécialistes pensent qu'elle est loin d'avoir mis au point un missile balistique intercontinental (ICBM) qui puisse



frapper le continent américain.

Il est de plus incertain qu'un éventuel engin miniaturisé nord-coréen puisse supporter les chocs, les vibrations et les variations de températures associés à un vol balistique. KCNA a publié hier des photographies de Kim Jong-Un supervisant un test de simulation de la chaleur intense que subirait une ogive en rentrant dans l'atmosphère après la phase de vol balistique.

L'ogive, protégée «par du matériel résistant à la chaleur nouvellement mis au point», a été soumise, selon KCNA, à des flux

thermiques cinq fois plus chauds que ceux associés à un vol d'ICBM. Selon l'agence, l'essai fut une réussite totale et garantit que la tête nucléaire peut supporter la phase de rentrée dans l'atmosphère, étape cruciale dans la capacité du Nord à développer une véritable force de frappe nucléaire par ICBM interposé.

Le ministère sud-coréen de la Défense n'a pas caché son scepticisme.

«Selon notre analyse militaire, la Corée du Nord n'a pas encore acquis la technologie de rentrée

dans l'atmosphère», a dit un porte-parole, Moon Sang-Gyun.

Pyongyang n'a jamais testé d'ICBM mais a déployé récemment un exemplaire de ce type de missile, le KN-08, lors de défilés militaires.

«Il semble très vraisemblable que la Corée du Nord soit sur le point de mener un essai de missile balistique à longue portée, avec une phase de rentrée dans l'atmosphère», a estimé Chang Yong-Seok, chercheur à l'Institut des études sur la paix et l'unification à l'Université nationale de Séoul.

«Elle veut montrer que les sanctions ne sont pas efficaces et renforcer la crédibilité de sa force de dissuasion». Melissa Hanham, spécialiste à l'Institut Middlebury d'études internationales (MIIS) de Californie, s'est également inquiétée de ce que Pyongyang pourrait faire pour «prouver» ses capacités.

La Chine avait testé en 1966 un missile balistique à moyenne portée, équipé d'une charge nucléaire de 12 kilotonnes, le premier essai de vol de missile nucléaire au-dessus de régions habitées jamais mené par un État. «Je ne sais pas comment les voisins de la Corée du Nord pourraient faire la distinction entre un test de KN-08 équipé d'une ogive nucléaire et une attaque. Cela serait très dangereux et déstabilisant», a ajouté M^{me} Hanham. **A. O.**



Points chauds

Diplomate

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump risque d'être désigné dès cette semaine comme le candidat officiel du Parti républicain américain à la suite des élections primaires du Super Tuesday, cela ne l'incite pas à se faire plus modéré, bien au contraire. Ainsi, cette semaine durant un nouveau meeting il a une nouvelle fois évoqué, avec très peu de tact, comme à son habitude, les attentats du 13 novembre 2015 à Paris. «À Paris, 130 personnes ont été brutalement tuées. Et Paris, comme vous le savez probablement, a une des lois les plus dures concernant le port d'armes – vous ne pouvez pas avoir une arme, il n'y a que les sales types qui ont le droit car personne ne vérifie. Ce qui s'est passé, c'est qu'ils sont rentrés et ont tué 130 personnes : pan, pan, pan. [...] Il n'y avait pas de balles allant dans la direction opposée. Si Todd Palin avait été dans cette salle – oubliez Todd, surtout maintenant – si Sarah Palin avait été dans cette salle, si quelqu'un avait été dans cette salle avec un flingue à son côté, alors des balles auraient pu aller dans la direction opposée. Vous n'auriez pas eu cela. Vous auriez peut-être eu quelque chose... Peut-être aussi qu'il n'y aurait pas eu d'attaque : on ne va pas attaquer si on sait qu'on va se faire tirer dessus». Or, ce type de propos plutôt que de refroidir ses partisans, ont au contraire l'habitude de les galvaniser. Après tout c'est bien l'extrémisme de son discours qui plaît tant aux conservateurs qui sont des millions à le soutenir et à espérer le voir conquérir la Maison-Blanche en novembre prochain. Quant à la nature de ses propos sur les attentats de Paris, ce n'est pas la première fois qu'il donne son opinion sur le sujet. Il y a quelques mois déjà il avait provoqué l'indignation en France après avoir accordé un entretien à *Valeurs Actuelles*, dans lequel il déclarait : «J'ai toujours une arme sur moi. Si j'avais été au Bataclan, je peux vous dire que j'aurais ouvert le feu». «Malheureusement la France n'est plus ce qu'elle était, et Paris non plus», ajoutait-il ensuite. Trump avait déjà souligné au lendemain des attentats du 13 novembre que, si les personnes présentes au Bataclan ce soir-là avaient eu des armes, «la situation aurait été différente». Reste à savoir quel impact ces paroles auront au cas d'une victoire de Trump à la présidentielle sur ses relations officielles avec les autorités françaises ainsi qu'avec toutes les autres nations qu'il a offensées ces derniers mois et ces dernières années de par sa manie de dire tout et n'importe quoi.

F. M.

Birmanie

Le nouveau président parle de «victoire pour Aung San Suu Kyi»

Htin Kyaw, un fidèle compagnon de dissidence d'Aung San Suu Kyi, est depuis hier le nouveau président de la Birmanie, le premier civil à ce poste depuis des décennies, chargé de mener en duo avec elle des réformes très attendues. «C'est la victoire de notre sœur Aung San Suu Kyi !», a déclaré Htin Kyaw dans les couloirs du Parlement, sitôt élu, après un long processus de comptage des votes, retransmis en direct à la télévision et suivi dans tout le pays. Le vote des députés a validé, sans surprise, le choix du candidat de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), largement majoritaire au sein du Parlement après une victoire éclatante aux législatives de novembre 2015. Avec cette élection et la constitution d'un gouvernement qui doit enfin entrer en fonction au 1^{er} avril en même temps que le président, le pays va pouvoir tourner la page de décennies de junte, même si les militaires conservent un important rôle politique. Les Birmans, qui ont participé en masse aux législatives du 8 novembre 2015, attendent avec impatience la mise en place d'une nouvelle politique chargée de transformer un pays ruiné par près de 50 ans de dictature militaire. C'est sous

les applaudissements que Htin Kyaw, intellectuel de 69 ans, fils d'un poète birman renommé et ami d'enfance d'Aung San Suu Kyi, est devenu le premier président civil du pays depuis des décennies. La Dame de Rangoun a elle-même promis d'être «au-dessus» du président, en un pied de nez à la Constitution héritée de la junte qui la prive de pouvoir être elle-même présidente. La Constitution interdit en effet la fonction à quiconque a des enfants de nationalité étrangère, ce qui est le cas d'Aung San Suu Kyi, qui a deux fils britanniques. Les deux autres candidats, présentés par la chambre haute – Henry Van Thio, diplômé en droit et représentant de la minorité ethnique Chin – et celui présenté par les militaires Myint Swe, vont devenir vice-présidents. Ils ont respectivement obtenu 79 voix et 213 voix. Jusqu'à la dernière minute, Aung San Suu Kyi a mené des négociations avec les militaires pour faire tomber la barrière de la Constitution mais en vain. La fille du général Aung San, héros de l'indépendance assassiné en 1947, jouit d'une population immense dans ce pays pauvre de 51 millions d'habitants, où elle a passé des années en résidence surveillée. Mais l'antipathie que lui vouent

les militaires haut gradés reste forte. Ces derniers ont pourtant laissé le pays prendre un nouveau virage depuis l'auto-dissolution de la junte et la mise en place d'un gouvernement semi-civil en 2011 qui a abouti à la libération de centaines de prisonniers politiques, l'instauration de la liberté de la presse, et une ouverture économique... Une mini-révolution qui a permis la levée de la plupart des sanctions internationales qui pesaient sur le pays. Dans ce contexte, Aung San Suu Kyi n'a toujours pas précisé si elle serait elle-même ministre. «Je ne connais pas vraiment Htin Kyaw mais je crois très fort en notre mère Suu (Aung San Suu Kyi)», confie Mg Lin, chauffeur de taxi de 32 ans qui a suivi dans un café de Rangoun toute la cérémonie à la télévision. Pour le nouveau duo qu'elle forme maintenant avec Htin Kyaw, les défis à relever sont toutefois immenses : l'éducation et la santé, comme la plupart des services publics, sont des champs de ruine. Et la guerre civile ravage de nombreuses régions frontalières du pays. Il leur faudra également composer avec l'armée qui conserve un rôle politique important et garde la main sur trois ministères clés (Intérieur, Défense et celui des frontières).



Négociations en cours

Un partenaire franco-belge pour restaurer des salles de cinéma

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé l'engagement par son département ministériel de négociations avec un partenaire franco-belge en vue de la réhabilitation et la restauration de salles de cinéma des grands centres urbains.

Par Adéla S.

«**N**ous sommes en négociation avec un partenaire franco-belge afin de restaurer certaines salles», a indiqué M. Mihoubi, en marge d'une visite de travail effectuée ce lundi dans la wilaya de Béjaïa.

«L'opération (de restauration) sera conduite de façon progressive. Elle concernera d'abord, Alger, Oran et Sétif et sera étendue ultérieurement à d'autres centres urbains dont Béjaïa», a-t-il précisé. «Toutes les salles visées seront pourvues de conditions de projection optimales et dotées de moyens techniques performants», a précisé le ministre, soulignant la volonté de son département de réhabiliter le cinéma en général qui, a-t-il déploré, «connaît une marginalisation qui perdure depuis un quart de siècle».

Cette opération, en fait, s'inscrit dans un cadre global et dans un projet d'ensemble, visant à terme la mise sur pied d'une vraie industrie cinématogra-

phique, qui ne reposera plus sur le seul apanage des pouvoirs publics mais qui sera ouverte à l'investissement privé, appelé à y jouer un rôle prépondérant.

M. Mihoubi, révélera, a ce titre, que le ministère de la Culture a déjà reçu une ombelle de dossiers d'investissement portant sur la réalisation de salles ou de studios de cinéma, se réjouissant de l'existence d'un «engouement certain» pour le créneau et des possibilités économiques qu'offrent le cinéma en général.

Etayant sa vision des choses, le ministre, a relevé que «beaucoup de pays vivent des prestations et des revenus de leurs produits culturels. Certains en puisent l'essentiel de leurs rentrées», dira-t-il, citant l'exemple de certains pays européens et africains, notamment le Nigeria qui «couvre 40% du marché africain» dont le succès peut constituer en l'espèce un exemple à méditer.

A l'évidence, pour le ministre cette vision des choses n'a de chance de se matérialiser sans



la reconsidération des accès aux spectacles et leur contrepartie financière. «Il faut reconsidérer les entrées gratuites», a-t-il affirmé, notant au demeurant que lorsque la qualité est là, le public forcément ne rechigne pas à en payer la contrepartie.

Pour en convaincre, M. Mihoubi a mis en exergue un récent spectacle de musique classique au TNA qui a vu 700 billets se vendre en un temps éclair, malgré leur prix relativement cher, 300 à 400 dinars par place. «C'est un signe positif», a-t-il soutenu, soulignant qu'une réflexion est engagée dans ce sens.

Lors de cette visite à Béjaïa, le ministre a donné le coup d'envoi pour la réhabilitation de la salle de cinéma «El-Khalifa» de la ville de Kherrata, inauguré le nouveau siège de la direction de



la culture de la wilaya, une galerie de peinture dans les sous-sols de la maison de la culture de Béjaïa, et la grande bibliothèque de la ville dont les apports sont de nature à donner un vigoureux coup de fouet à la vie culturelle locale.

A. S./APS

Oran

Coup d'envoi du 10^e Festival du conte

Le coup d'envoi de la 10^e édition du Festival interculturel du conte a été donné lundi en début de soirée au niveau de la bibliothèque régionale Bakhti-Benaouda d'Oran.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une première prestation de deux conteurs qui ont subjugué le public en narrant des contes puisés du terroir national et traitant de la dimension et des valeurs humaines.

Pour cette 10^e édition, l'association «Le petit lecteur» propose jusqu'au 22 du mois en cours, un riche programme avec la participation de 30 conteurs de plusieurs pays et de divers horizons.

Les conteurs iront à la rencontre des grands et des petits dans les centres culturels, les espaces publics, le tramway, les écoles et à l'Institut français. Des causeries, des ateliers autour du conte animeront tous les âges.

La Palestine participe pour la première fois à cette manifestation avec deux conteurs parmi les vingt artistes venus de Tunisie, de France, d'Espagne, d'Italie et du Congo, en plus de leurs homologues algériens.

Des spectacles sont prévus au théâtre régional d'Oran, dans des établissements éducatifs, dans les jardins et lieux publics, à l'hôpital pédiatrique de Canastel et même dans le tramway d'Oran.

Des conteurs se déplaceront dans les wilayas de Mostaganem, Ain Témouchent et Tlemcen pour faire partager au public respectif le plaisir et l'art de narrer des contes.

Le programme de cette édition qui rend hommage à la doyenne des arts plastiques d'Oran M^{me} Leila Ferhat, comprend également des ateliers d'apprentissage de l'art du conte à la bibliothèque des jeunes de l'association organisatrice de ce festival, à la faculté des lettres et des langues étrangères de l'université d'Oran et au conservatoire de musique Ahmed-Wahby.

Halim N.

Festival de Monastir

Récital de l'association «Dar El Gharnatia»

L'association de musique andalouse «Dar El Gharnatia de Koléa» prendra part au 4^e Festival international de la musique andalouse de Monastir (Tunisie) prévu du 16 au 19 mars, annonce la presse tunisienne. Organisé par l'Association des jeunes de la musique arabe de Monastir (centre-est), le festival verra la participation d'orchestres andalous de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et d'Espagne.

Outre Dar El Gharnatia, le festival a programmé des récitals présentés par les orchestres «Troupe du Maghreb arabe de la

ville de Sousse» (Tunisie), «Association des jeunes de la musique arabe de Monastir», «Dar El Ala» (Maroc), «Flamenco de Grenade» (Espagne).

La clôture de cette édition sera animée par un concert conjoint de tous les orchestres participants.

Le vice président de «Dar El Gharnatia», Noredine Labri, animera par ailleurs une rencontre sur la Nuba algérienne à la faveur d'une journée académique à laquelle participeront des spécialistes du Maroc et de la Tunisie, indiquent les organisateurs.

Le festival sera inauguré par le vernissage d'une exposition retraçant l'histoire de l'association des jeunes de la musique arabe de Monastir – fondée en 1970 – suivie par un hommage à Mohamed Salah Laatil, un des fondateurs de cette association.

Créé en 2013, le Festival international de la musique andalouse de Monastir est le fruit d'un jumelage entre trois associations, algérienne, tunisienne et marocaine qui organisent à tour de rôle des manifestations culturelles dans leurs pays respectifs.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Mercredi 16 mars :

Rencontre avec l'historien Mohamed Abbès, dans une lecture-hommage au livre de Vassili valchanov, «Livraisons secrètes d'armes, pendant la guerre de libération nationale».

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 24 mars :

Exposition collective de peinture féminine.

Centre Culturel Mustapha-

Kateb

Jusqu'au 17 mars :

A l'occasion de la Journée mondiale de la femme 8 mars, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition collective d'artisanat.

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin».

Salle Ibn Zeydoun

19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne.

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national: projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015).

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-

Haddad (Constantine)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Coup-franc direct

Hannachi l'innovateur

Par Mahfoud M.

Après avoir tenté toutes les expériences inimaginables, le président Mohand Chérif Hannachi a encore une fois innové en désignant un entraîneur qui n'a pas le droit d'être sur le banc le jour des matchs car ayant épuisé les deux licences qui lui sont permises par la LFP. Que cherche donc Hannachi par cette décision ? Le patron des Canaris, à travers cette résolution, montre qu'il n'a aucun respect pour le métier d'entraîneur sachant qu'il s'est immiscé à plusieurs reprises dans le travail des techniciens qui sont passés par le club, en plus du fait qu'il ne respecte pas les décisions des instances gérant les championnats professionnels, lui qui a décidé d'opter pour un entraîneur qui, logiquement, ne peut pas prétendre diriger un troisième club pour cette saison et se devait d'attendre la saison prochaine pour pouvoir travailler à nouveau. Hannachi devrait savoir pourtant qu'il y a des règlements à respecter par tous les acteurs de la balle ronde nationale et qu'il n'y a pas de super dirigeant ni de dirigeant au-dessus de la mêlée et au-dessus de la loi. Il doit être au diapason du club qui est grand et qui reste au-dessus de tout soupçon s'il souhaite se faire respecter par tout le monde.

M. M.

Championnat de Turquie M'Bolhi enchaîne sa quatrième titularisation

LE GARDIEN de but algérien, Rais M'Bolhi, a enchaîné sa quatrième titularisation en championnat turc de football de première division lors de la victoire de son équipe Antalyaspor face à Bursaspor (3-0), lundi soir dans le cadre de la 25^e journée. Auparavant, M'Bolhi était aligné uniquement dans les matchs de coupe de Turquie depuis novembre dernier. Il n'était d'ailleurs même pas convoqué pour les rencontres de championnat de son club qu'il avait rejoint en septembre 2015. En parvenant

enfin à s'imposer dans la cage d'Antalyaspor, M'Bolhi rassure l'entraîneur de la sélection algérienne, Christian Gourcuff, avant la double confrontation contre l'Ethiopie (25 et 29 mars) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. Le portier de 30 ans avait été écarté des rangs des Verts de mars à novembre 2015 en raison de son manque de compétition avec son ex-club américain de Philadelphie. Raison pour laquelle il l'avait quitté pour Antalyaspor.

Coupe d'Angleterre

L'entraîneur de Watford élogieux envers Guedioura

L'entraîneur espagnol de Watford, Quique Sanchez Flores, a encensé son joueur algérien, Adlène Guedioura, auteur d'un superbe but lors de la victoire de son équipe sur la pelouse d'Arsenal (2-1), dimanche en quarts de finale de la Coupe d'Angleterre. «L'éclair de Guedioura est l'un des buts de la saison, c'était incroyable. Je l'adore. Il représente vraiment bien le rôle du joueur modeste d'une équipe modeste dans un effectif modeste», a déclaré le technicien espagnol à la presse locale à l'issue de la rencontre. Guedioura (30 ans) a signé pour l'occasion sa troisième titularisation seulement de la saison. Une situation qu'il a certainement difficilement vécue mais qui ne l'a pas empêché de travailler dur, selon son entraîneur. «Il est venu avec beaucoup d'espérances quand il a signé à Watford. Il a probablement espéré jouer plus, je ne l'ai probablement pas bien utilisé, mais pour moi, c'est un bon exemple pour les joueurs qui travaillent, même dans les mauvais moments. Il est un superbe exemple», a encore dit Flores. Guedioura a rejoint Watford l'été dernier d'une manière définitive après avoir joué pour ce club lors des trois derniers mois de la saison passée à titre de prêt de Crystal Palace (Premier League). Le milieu de terrain a contribué grandement à la montée de Watford, qui évoluait en Championship, à la cour des grands. Mais le changement

d'entraîneur intervenu au cours de l'intersaison a joué en défaveur de l'international algérien, auteur de dix apparitions en championnat cette saison, toutes en tant que remplaçant.

Judo/ Open de Casablanca

L'EN à la 3^e place avec 4 médailles

LA SÉLECTION algérienne de judo (messieurs/dames) a décroché la 3^e place au tournoi international «Open Africain» de Casablanca, disputé du 12 au 14 mars au Maroc, avec une moisson de quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze). La médaille d'or algérienne a été remportée par Abderrahmane Benamadi, dans la catégorie des moins de 90 kg, grâce à sa victoire contre l'Azéri Mammadali Mehdiyev, dimanche, en finale de la catégorie. L'argent est revenu à Sonia Asselah dans la catégorie des plus de 78 kg, après sa défaite en finale contre la Biélorusse Maryna Slutskaya, au moment Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Lyès Bouyakoub (-100 kg) se sont contentés du bronze. Éliminés en phase de poules, Ouallal et Bouyakoub s'étaient, en effet, bien ressaisis au repêchage, gravissant les échelons jusqu'à s'emparer de la 3^e marche du podium. De leur côté, Saïdi Sabrina (-48 kg) et Imène Agouar (-63 kg) ont pris la 5^e place, au moment où Meriem Moussa s'est contentée de la 7^e chez les moins de 52 kg. Belkadi Amina, la 8^e et dernière athlète algérienne engagée de ce tournoi international a été précocement éliminée dans la catégorie des moins de 63 kg, faisant qu'elle n'a pas réussi à se classer. L'Open Africain de Casablanca a été remportée par la France, avec un total de neuf médailles (1 or, 4 argent et 4 bronze) devant l'Espagne (2^e), avec quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze), soit autant que l'Algérie. La sélection ibérique a, en effet, devancé son homologue algérienne grâce à un plus grand nombre d'athlètes à la 7^e place : trois contre seulement un pour les «Verts», en la personne de Meriem Moussa. La Fédération algérienne de judo (FAJ) a félicité à cette occasion l'ensemble des athlètes pour les résultats obtenus à l'Open de Casablanca. La FAJ s'est également réjouie du fait que «l'Algérie soit la première nation arabe et africaine» dans ce tournoi international, marqué par la participation de 255 athlètes (165 messieurs et 90 dames) de 47 pays. L'instance fédérale avait engagé 8 athlètes dans cette compétition (6 dames et 2 messieurs).

JS Kabylie

Que fera Mouassa ?

■ D'aucuns à la JS Kabylie se demandent les raisons qui ont poussé le président, Moh Chérif Hannachi, à recruter l'entraîneur Kamel Mouassa, alors qu'il n'aura pas le droit de coacher l'équipe à partir du banc de touche étant donné qu'il a déjà consommé deux licences qui lui sont permises par la LFP, après avoir pris en main respectivement l'ASMO et le MCEE.

Par Mahfoud M.

Logiquement donc, Mouassa ne pourra pas obtenir une autre licence pour diriger la JS Kabylie pour le restant de la saison. Il se pourrait qu'il se contente d'entraîner les joueurs durant la semaine, alors que son adjoint se chargera de coacher l'équipe à partir du banc de touche lors des matchs que disputera le club. Le président Hannachi lui a pourtant donné carte blanche pour prendre en charge l'équipe et la préparer pour les prochains rendez-vous de la JSK. Il pense, d'ailleurs, qu'il est le seul capable d'instaurer une certaine discipline au groupe qui semblait disloqué au temps du coach français Bijotat qui a démissionné, justement, parce qu'il pensait qu'il n'était plus écouté et que les joueurs n'en faisaient qu'à leur tête sur le terrain. Pour ce qui est de ses débuts, Mouassa devrait préparer l'équipe pour le classico qui attend l'équipe face au Mouloudia d'Alger et qui s'annonce disputé, sachant que les gars du Doyen cherchent aussi à



Mouassa ne peut pas être sur le banc

Ph. > D. R.

gagner pour se positionner parmi le groupe de tête. En tout cas, les supporters de la JSK s'inquiètent quant à la situation de l'équipe qui traverse une situation difficile depuis l'entame de la saison et n'arrive pas à enchaîner plusieurs résultats positifs pour être dans le peloton

de tête. Les fans demandent à ce que les dirigeants s'investissent davantage pour permettre au club de revenir dans la course pour une place honorable et éviter de revivre le même scénario que la saison passée.

M. M.

Leicester City

Salaün : «Mahrez était un bosseur»

Ronan Salaün, entraîneur de Quimper à l'époque de Riyad Mahrez, s'est rappelé quelques souvenirs au sujet de la star de Leicester. Riyad Mahrez et son équipe réalisent une saison extraordinaire. L'ancien joueur du Havre a marqué 17 buts et délivré 15 passes décisives cette saison, toutes compétitions confondues, alors

que Leicester est l'actuel leader de la Premier League avec 5 points d'avance sur son dauphin Tottenham. Pour RMC, Ronan Salaün, entraîneur de Quimper à l'époque de Riyad Mahrez, s'est rappelé de ses débuts. «Riyad était à l'écoute. Il avait cette envie de progresser, cette fraîcheur dans l'état d'esprit, et il a pris ça comme une chance. Il était vraiment dans le début de son rêve. Il m'avait dit qu'il jouerait un jour à Barcelone et je lui avais répondu : "Essaye de jouer à Quimper, ce serait déjà bien". C'était surtout un bosseur».

«J'étais obligé de fermer le stade, sinon il restait faire des reprises de volée et des frappes. Il m'appelait souvent pour savoir

si on pouvait doubler les entraînements. Il était demandeur de tout et réceptif à la critique dans le bon comme dans le mauvais sens». L'international algérien sera sans aucun doute l'un des dossiers chauds du mercato estival. Il est d'ailleurs pisté par... Barcelone. Mais pour le directeur du centre de formation du Havre, Mahrez a besoin de rejoindre un club où se trouve un «côté affectif».

«Riyad a encore passé un échelon supplémentaire donc il peut sans doute aller sur un club d'une autre dimension. Mais il aura besoin d'avoir ce côté affectif pour réussir. C'est essentiel pour lui», a-t-il confié sur RMC.

Selon le site spécialisé «Star Africa»

Ghoulam, Slimani et Ghezal, parmi les meilleurs africains d'Europe

LES INTERNATIONAUX algériens, Fawzi Ghoulam, Islam Slimani et Rachid Ghezal, ont été choisis dans le onze modèle des joueurs africains évoluant en Europe, établi hebdomadairement par le site spécialisé «Star Africa». Ghoulam a été crédité d'une belle prestation lors de la victoire de son équipe Naples sur le terrain d'Empoli dans le cadre du championnat de Série A italienne de football. Pour sa part, Slimani a renoué avec les filets après 314 minutes de disette en marquant un doublé grâce auquel Sporting Lisbonne l'a emporté sur la pelouse d'Estoril

(2-1) en championnat portugais. Quant à Ghezal, il a confirmé de nouveau son ascension fulgurante depuis le début de l'année 2016 en inscrivant son cinquième but en championnat de Ligue 1 française lors du nul ramené par son équipe, Lyon du terrain de Rennes (2-2). Le prix honorifique du joueur de la semaine est revenu à Slimani, qui a porté pour la circonstance à 20 son capital but dans la «Liga Nos» où il est toujours deuxième au classement des meilleurs buteurs derrière le Brésilien Jonas, l'attaquant de Benfica qui en compte 28.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Azzeddine Mihoubi à Béjaïa

Cap sur la réhabilitation des sites archéologiques

LE MINISTRE de la Culture Azzeddine Mihoubi, a poursuivi hier sa visite de deux jours effectuée à Béjaïa avec de nombreux déplacements vers plusieurs sites historiques et vestiges archéologiques en réfection, notamment l'ex-tribunal qui est en travaux de réfection pour une enveloppe financière de 6 milliards de centimes. Pour rappel, une façade de cette bâtisse coloniale qui fera office d'annexe des Beaux-Arts une fois rénovée s'est effondrée le 8 mars 2011. Une expertise avait alors été réalisée et les travaux de réfection avaient débuté en 2014. Le ministre de la Culture a été conduit aussi à la Casbah où des travaux de réhabilitation de cette citadelle sont en cours. Sur place, il a constaté l'avancement des travaux qui ont atteint les 45% pour le premier lot et 90% pour le second. Pour rappel, l'association de protection du patrimoine de Béjaïa avait sévèrement critiqué, l'an dernier, la qualité des travaux de réfection de ce vestige. L'hôte de Béjaïa a visité aussi la cinémathèque qui fait face ces derniers temps à des infiltrations d'eau et qui nécessite des travaux d'étanchéité. Le maire de Béjaïa a pro-

fité de l'occasion pour revendiquer une enveloppe financière pour la réfection de cet édifice cher aux Béjaouis. Le premier responsable du département de la Culture du pays a estimé que «les travaux de réhabilitation des sites historiques et sites archéologiques doivent être soumis d'abord à des études et expertises rigoureuses et doivent être sans reproche», autrement dit à «des études à la hauteur des normes en vigueur», dira-t-il en substance. Mohamed Bettache, sénateur et ex-P/APW de Béjaïa a réitéré sa revendication auprès du ministre, à savoir «l'organisation d'une année du savoir et de dialogue des civilisations» et a obtenu «un accord de principe auprès de ce dernier», confiait-il à radio Soummam hier. Le premier responsable du secteur de la Culture a, dans le sillage de sa visite, inauguré la nouvelle galerie des expositions de la maison de la culture, la bibliothèque locale dédiée à la lecture publique et s'est rendu à Ighil-Ali où il a visité la demeure des Amrouche (Toas et Jean El-Mouhoub Amrouche) où il a souligné «la nécessité de sauvegarder les lieux historiques».

Hocine Cherfa

Boumerdès

La vente de véhicules, de médicaments et d'engrais sous enquête

DES ENQUÊTES sur la vente de véhicules utilitaires neufs, de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques et des engrais agricoles, ont été lancées dernièrement, par la direction du commerce et de la répression des fraudes de Boumerdès, a-t-on appris mardi, auprès de sa directrice, Ababssa Samia.

«Ces enquêtes ont été lancées en janvier dernier et se poursuivent à ce jour», a indiqué à l'APS, M^{me} Ababssa, en marge de la Journée mondiale des droits des consommateurs.

Certaines enquêtes portent sur le contrôle du respect, par les concessionnaires automobiles, des nouvelles modalités de vente des véhicules neufs, et les délais de leur réception.

«Une dizaine de mises en demeure ont été envoyées, à ce jour, à des concessionnaires en vue de se conformer aux nouvelles lois, avant de faire l'objet de sanctions», a-t-elle fait savoir.

Parallèlement, d'autres enquêtes ont été engagées, par les agents de la direction, en collaboration avec d'autres services concernés, dans le secteur des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, à travers, entre autres, le contrôle des

infractions dans le domaine, en matière de respect de la marge bénéficiaire, de la publication des prix et du contrôle des médicaments avant leur vente.

M^{me} Ababssa a également signalé le lancement d'une enquête pour constater si les agriculteurs bénéficient réellement du soutien qui leur a été accordé par l'Etat, lors de l'acquisition d'engrais agricoles et autres produits similaires.

La manifestation, abritée par la salle des expositions de la maison de la culture de Boumerdès, a enregistré une présence massive de visiteurs, dont notamment des enfants scolarisés, venus en force s'informer de plus près sur les différents produits alimentaires, fabriqués et transformés dans la wilaya.

L'opportunité a également donné lieu à l'animation d'une série de communications, sur notamment le rôle de la direction du commerce dans la protection du consommateur, l'impact de la consommation de viandes contenant des antibiotiques sur la santé, et les études en cours en matière de recherche d'un produit de substitution aux antibiotiques.

Hamid F./APS

METRO D'ALGER DÉSORMAIS GRATUIT POUR LES HANDICAPÉS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Coup d'envoi de la 2^e édition de la foire de l'huile d'olive

■ Le coup d'envoi de la deuxième édition de la foire de l'huile d'olive de la Kabylie a été donné, hier, à la placette du musée de la ville de Tizi-Ouzou.

Par Hamid M.

La cérémonie d'ouverture de cette foire a vu la présence du président de l'Assemblée populai-

Asphyxie au monoxyde de carbone Cinq personnes d'une même famille sauvées in extrémis

CINQ PERSONNES d'une même famille, un couple et leurs trois enfants, ont été sauvées in extrémis, dans la nuit de lundi à mardi, à Béjaïa, d'une mort certaine, après avoir inhalé dans leur sommeil, une forte dose de monoxyde de carbone, a indiqué la Protection civile.

Les victimes avaient été exposées aux émanations d'un chauffe-bain, plusieurs heures durant et ont dû être transférées en extrême urgence à l'hôpital Khellil-Amrane dans un état critique, a-t-on précisé.

«C'est un voisin de palier, qui, ayant senti l'odeur du gaz, a donné l'alerte», a-t-on ajouté.

R. N.

re de la wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, Mohamed Klalèche, du directeur local des services agricoles (DSA), Rachid Rahmnia, du président de la commission agriculture, forêts, hydraulique, pêche et tourisme relevant de l'APW, Ramdane Ladaouri ainsi que des représentants de la chambre de l'artisanat et des métiers, de la coopérative agricole polyvalente (CAPTO) et des propriétaires des huileries et producteurs d'olives. Prennent part à la foire, une douzaine de gros producteurs venus exposer et commercialiser de différentes variétés d'huiles d'olives. Aussitôt ouverte, de nombreux citoyens se sont rendus à cette foire pour découvrir les variétés et s'en approvisionner à des prix raisonnables, à savoir entre 650 et 700 dinars, selon les variétés et les localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Les initiateurs de la foire se fixent comme objectif «la valorisation de l'huile d'olive par

la sensibilisation des producteurs locaux aux règles à respecter en matière de récolte et de trituration des olives et de mise en vente du produit fini, pour obtenir une huile de qualité», en plus de la réorganisation de toutes les filières agricoles et promotion du savoir-faire pour qu'elles puissent progresser et relever les défis.

Il est à noter que la manifestation est totalement financée par les producteurs structurés au sein de la coopérative agricole polyvalente dont le nombre d'adhérents avoisine les 800 agriculteurs dans différentes filières, selon le chiffre communiqué à l'occasion par le président, Boualem Bounar. Enfin, la deuxième édition de la foire de l'huile d'olive se poursuivra jusqu'au 22 mars courant.

H. M.

Chute accidentelle mortelle d'un homme

UN HOMME a fait, avant-hier, une chute accidentelle mortelle depuis le premier étage d'une habitation en construction au village Agouni Zar dans la commune de Ouaguenoune (15 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. La victime, âgée de 48 ans et père de famille, maçon de son état, est décédé sur les lieux de la chute dont les circonstances exactes restent à déterminer.

H.M.